

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 28/016/2007 (Public)

Bulletin n° : 172

ÉFAI

7 septembre 2007

Algérie. Amnesty International condamne l'attentat suicide de Batna

Amnesty International condamne l'attentat suicide qui s'est produit le 6 septembre à Batna. Au moins 22 personnes ont été tuées et 107 autres blessés, selon les derniers chiffres officiels.

Le kamikaze aurait fait exploser sa bombe au milieu de la foule qui s'était rassemblée pour la visite du président algérien Abdelaziz Bouteflika dans la ville de Batna, dans l'est de l'Algérie.

L'attentat semble avoir délibérément pris pour cible des civils et démontre un mépris total du droit humain le plus fondamental, le droit à la vie.

Aucune revendication n'a encore été enregistrée.

Amnesty International a, à de nombreuses reprises, appelé à mettre fin en Algérie à toutes les attaques délibérées, menées sans discrimination contre des civils, qui constituent de graves violations du droit international.